

*Pour une politique juste et efficace mise délibérément  
au service de l'Homme, à commencer par le plus démuné*  
**Association reconnue d'intérêt général**  
*Inscrite sur le Registre européen des représentants d'intérêts*

2023

## RESUME DE NOS PROPOSITIONS DE REFORMES DE LA MONDIALISATION

### Présentation du Comité Pauvreté et Politique

[www.pauvrete-politique.com](http://www.pauvrete-politique.com)

Le Comité Pauvreté et Politique, composé uniquement de bénévoles, a été créé en 1994, par un Chef d'entreprise. Son objet est le suivant : Formuler toute proposition pour «une politique juste et efficace mise délibérément au service de l'Homme, à commencer par le plus démuné». Nous avons des adhérents et des soutiens dans toute la France. Le Comité Pauvreté et Politique pense que la mondialisation **actuelle** présente de gros défauts qu'il convient de corriger pour parvenir à un «juste échange». D'où les propositions ci-dessous.

### Nos propositions concrètes

**Il est urgent de réformer.** Pendant longtemps, il a été admis que le développement du commerce était l'un des meilleurs outils pour éviter la guerre et que le libre-échange absolu allait créer ce que l'on appelé «la mondialisation heureuse ». Or, tout a changé. L'évolution du monde, le changement climatique et plus généralement la dégradation de l'environnement partout dans le monde, lesquels bouleversent notre vie et notre vision de l'avenir, les conflits déclarés et potentiels, la crise du Covid ou encore les inégalités devenues insoutenables, nous montrent qu'il faut réformer la politique européenne sur le commerce mondial.

Déjà, en 2014, même le Président du Forum de Davos déclarait dans la presse que la « gestion de la mondialisation est un échec collectif »<sup>1</sup>. Difficile de contester cette affirmation, étant donné son auteur. En 2020, la France dressait un bilan très préoccupant de la mondialisation devant l'Assemblée Générale des Nations Unies (**voir en annexe**), attirant expressément l'attention sur les risques qui pèsent désormais sur la souveraineté des pays et la démocratie. Aucune suite n'a été donnée à ces deux avertissements solennels émis par des personnalités de premier plan.

Pour répondre à tous ces défis, le Comité Pauvreté et Politique propose de passer **du libre échange absolu au « juste échange », de reconquérir la souveraineté économique européenne et de sauver la démocratie.**

**Tel est l'objectif des propositions décrites dans les pages qui suivent.**

---

<sup>1</sup> Les Echos 20 janvier 2014

## **I - PASSER DU LIBRE ECHANGE ABSOLU AU JUSTE ECHANGE**

### **I.1 - Mettre sur un pied d'égalité le droit commercial, le droit social et le droit environnemental.**

Les clauses sociales et environnementales des accords de libre-échange signés par l'UE sont **facultatives**. Cela permet tous les abus. Il faut évidemment les rendre contraignantes. Leur respect doit être contrôlable et sanctionnable, comme pour toutes les clauses commerciales. Le Parlement européen a réclamé cette mesure au moins trois fois depuis 2015. Sans succès. Nous préconisons que la Commission européenne réponde positivement à cette demande du Parlement européen.

### **I.2 – Insérer une clause de coopération fiscale dans tous les accords de libre-échange.**

L'évasion fiscale à grande échelle contribue également à fausser la concurrence. Dans ses engagements de campagne, l'actuel Président de la République française avait donc déclaré :

*« Nous exigerons que soient intégrés dans tous les accords commerciaux de l'UE **un volet de coopération fiscale** ainsi que **des clauses sociales et environnementales contraignantes** (en abaissant en priorité les tarifs douaniers sur les biens et services «propres» et en instituant des sanctions commerciales en cas de violation des clauses sociales et environnementales) ».*

Cette position de la France s'inscrit tout naturellement dans le développement durable visé à l'article 3 du traité sur l'UE.

### **I.3 –Il faut compenser avec précision les nuisances résultant de la délocalisation des fabrications de produits et services échangés sur le marché mondial. C'est également un problème de concurrence loyale.**

Le système actuel, permet, après délocalisation des usines, d'exporter à bas prix des produits et services **dans le pays quitté, en polluant impunément la planète (gaz à effets de serre)**. Cela a conduit au chômage et à la forte dégradation des conditions de vies dans de nombreux pays, tout en générant des inégalités que nul ne peut contrôler. Au nom du juste échange et de la lutte contre le réchauffement climatique, on ne peut plus **externaliser** ces coûts en les faisant peser sur la population mondiale. Ce sont des charges qui doivent être acquittées par leurs auteurs.

### **I.4 – Instaurer la réciprocité des échanges donc un minimum d'équilibre.**

Ce sujet n'est pas nouveau, mais il est occulté. Or le déséquilibre actuel conduit souvent à une trop forte dépendance d'un pays par rapport à un autre, avec tous les risques et toutes les fragilités que cela entraîne. C'est ce que nous vivons aujourd'hui.

Timothy Geithner, secrétaire du Trésor américain sous Obama, avait proposé que chaque État limite son excédent ou son déficit commercial à 4 % de son PIB (En 2023, la France a un déficit commercial de 8% de son PIB)

Plus souplement, Lionel Stoléro dans un **rapport** remis au Président de la République en 2011, proposait que chaque État fortement excédentaire ou déficitaire "s'efforce" de baisser pendant trois ans son excédent ou son déficit d'un demi-point de PIB par an.

Dans [sa « lettre aux français »](#) de décembre 2009, le prix Nobel d'économie Maurice Allais, avait prédit ce risque, et critiqué fortement le « libre échange absolu » sur l'ensemble de la planète ». Nul n'a voulu l'écouter. L'actualité de cette lettre est saisissante.

### **I.5 – Insérer systématiquement une clause « de rendez-vous »**

C'est une pratique utilisée dans certains pays européens, pour juger de l'efficacité des Lois. L'idée est de fixer systématiquement un rendez-vous régulier, officiel et solennel, avec la participation de tous les acteurs concernés, dont la société civile, pour dresser le bilan de chaque accord de libre-échange, avec le partenaire de l'Europe, **et lister les éventuels aménagements à renégocier.**

Les échanges de biens et services entre Etats doivent être gagnants-gagnants pour les peuples. S'il y a un grand gagnant et un ou plusieurs grands perdants, tôt ou tard, nous assisterons à des révoltes.

## **II – RECONQUERIR LA SOUVERAINETE ECONOMIQUE EUROPEENNE ET SAUVER LA DEMOCRATIE.**

### **II – 1 Supprimer les systèmes d'arbitrage « investisseurs Etats » et renoncer au projet de future Cour internationale d'arbitrage « investisseurs / Etats » destinée à les remplacer.**

Les systèmes d'arbitrage « investisseurs/Etats » sont aujourd'hui largement, critiqués, notamment par le Parlement européen. Pour les remplacer, l'idée d'une Cour de justice à laquelle il est proposé à tous les pays du monde d'adhérer est un nouveau danger pour les peuples, qui sont transformés en assureurs gratuits des risques pris par les investisseurs !

[Voir ici](#)

De toute façon, une démocratie ne peut accepter qu'un tribunal international puisse juger les litiges entre un Etat et un investisseur étranger, **sans qu'il soit possible de le saisir pour régler un litige entre le même Etat et un investisseur national.**

En réalité, c'est aux tribunaux nationaux de trancher tous les litiges sur le territoire national, quelle que soit la **nationalité** des plaignants. Les entreprises nationales et étrangères doivent être traitées de la même façon. Les traiter séparément avec un avantage à l'investisseurs étranger est absurde dans une démocratie.

### **II – 2 Interdire les clauses concernant les services publics dans les accords d'investissements, inscrites pour la première fois dans le CETA**

[L'article ci-après](#), met à jour une idée qui pourrait également entraîner des révoltes lorsque les peuples en prendront connaissance. Le CETA (et les nouveaux accords d'investissements) interdisent toute création de service public ne figurant pas sur une liste (dite négative) de secteurs économiques (listes jamais publiées dans la presse). Le tout sans limite de temps. **Cela concerne même les secteurs qui n'existent pas encore, alors que le monde est aujourd'hui extraordinairement changeant et innovant, ce qui implique de s'adapter en permanence !**

Et pour couronner l'ensemble, le préavis de dénonciation de ces accords d'investissements est de **20 ans ! Dans un monde particulièrement instable, un tel verrouillage est absurde. Qui peut décrire ce que seront nos besoins en 2043 ?**

**On ne doit rien s'interdire.** Nous devons laisser à toutes les démocraties le droit de créer des services publics innovants et adaptés aux défis qu'elles auront à relever dans l'avenir.

Rappel :

**1- Préambule Constitution française art 5** : ce qui n'est pas interdit est autorisé.

Toutes les démocraties fonctionnent sur ce principe

**2 – Accords d'investissements néo-libéraux** : ce qui n'est pas autorisé est interdit.

## **CONCLUSION GENERALE**

Toutes les propositions qui précèdent montrent qu'il faut réformer la mondialisation, pour passer **du libre-échange absolu au «juste échange»**, **reconquérir la souveraineté économique européenne et sauver la démocratie.**

Du reste, le **Trilemme de la mondialisation** », mis en avant dans les années 2010 par l'économiste d'Harvard Dani Rodrik confirme cette conclusion.  
([www.pauvrete-politique.com](http://www.pauvrete-politique.com), onglet « économie », volet «mondialisation-davos »)

Dani Rodrik démontre que les trois notions suivantes sont incompatibles entre elles : la démocratie, la souveraineté de l'Etat Nation, et une mondialisation **forte**. Seules, deux de ces trois notions peuvent être associées. C'est ce qu'il dénomme le «trilemme de la mondialisation».

Klaus Schwab, lui-même, déclarait le 24 mai 2022 à Davos : « **Soyons clair, le futur n'est pas juste en train d'arriver, il est construit par nous, une communauté puissante ici dans cette salle. Nous avons les moyens d'imposer le sort du monde** ». Tout est dit. Les démocraties ont perdu le contrôle de la mondialisation.

D'où l'impérieuse obligation de remettre à plat la mondialisation «forte» actuelle pour la «contenir», afin d'instaurer le juste échange et faire cohabiter harmonieusement mondialisation, souveraineté et démocratie.

Pour y parvenir, l'objectif est de régionaliser la mondialisation, comme le proposait notamment le prix Nobel d'Economie Maurice Allais dans **sa « lettre aux français »** citée page 2 ci-dessus.

Le mieux est de commencer par mettre en place une **certaine dose de protectionnisme<sup>2</sup>**, car elle incitera à la régionalisation. Cette solution a aussi pour but de permettre à chaque communauté politique d'affirmer ses intérêts collectifs sociaux et environnementaux. Elle complète tout naturellement nos propositions des pages précédentes, qui sont indispensables.

---

<sup>2</sup> La mise en place d'une « certaine dose de protectionnisme » est proposée notamment dans le livre intitulé « le contrat mondial », écrit par Monsieur Denis Payre, président de plusieurs entreprises ayant connu des succès internationaux. Editions First. Janvier 2021. Ce livre contient de très nombreux arguments **chiffrés**.

On retrouve également cette idée dans le livre intitulé « le temps de la démondialisation » sous-titré « protéger les biens communs contre le libre-échange », publié par Monsieur Guillaume Vuilleme, professeur à HEC. Éditions du seuil. Octobre 2022. **C'est le meilleur livre jamais paru sur la mondialisation.** Il est court (100 pages) **et d'une clarté exceptionnelle sur les causes qui ont abouti à placer les Etats souverains en concurrence les uns avec les autres, ce qui a permis au monde marchand d'obtenir une influence politique excessive.**

## ANNEXE

### EXTRAITS DU DISCOURS DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DEVANT L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES 22 SEPTEMBRE 2020

\*\*\*\*\*

#### Préalable

A l'intention des lecteurs pressés et plus spécialement intéressés par la mondialisation, le Comité Pauvreté et Politique s'est permis de reprendre ici l'essentiel des propos tenus par le Président Macron sur ce sujet. **(Version parlée à l'ONU sur You Tube ci-dessus, à partir de la minute 33 04 ) <https://www.youtube.com/watch?v=STxGIQ2cmk>.**

#### Extraits du chapitre 4 de ce discours concernant le bilan de la mondialisation

**La quatrième priorité, c'est la construction d'une nouvelle ère de la mondialisation.**

..... mais c'est cette troisième ère qui a été remise en cause depuis maintenant une dizaine d'années.

Parce que la conviction profonde, la téléologie qui l'accompagnait, c'était que cette mondialisation serait une mondialisation de la paix, un rapprochement des valeurs, une universalisation du respect de l'autre et elle a été remise en cause par la crise financière, les transformations du monde, le retour des peuples, des consciences nationales et enfin, la pandémie mondiale.

Remise en cause aussi par une crise profonde, la crise des classes moyennes occidentales qui, à un moment, ont douté de ce que cet ordre nouveau, de ce que certains avaient pu appeler cette mondialisation heureuse, pouvait le rappeler. **Ces classes moyennes qui, partout en Occident, ont souvent été les variables d'ajustements économiques puis culturels de ce monde ainsi ouvert.**

Alors, il serait infondé, en quelque sorte, de nier tout ce que cette période a permis de faire, d'avancer, tout ce que cette troisième ère de la mondialisation a permis d'apporter en termes de prospérité.

.... **Mais il est clair que les chaînes de valeur mondiales doivent être aujourd'hui repensées parce que la crise a démontré que la dépendance sur des secteurs stratégiques tels que la santé, le numérique, l'intelligence artificielle, l'alimentation aussi, peuvent mettre en question dans le monde tel qu'il est le libre exercice de la souveraineté.**

Mais nous avons aussi vu qu'il y a des bonnes dépendances et il y a des dépendances qui nous fragilisent. Nous avons besoin de garder le commerce international et les ouvertures parce que c'est bon pour nous sur le plan économique et social, parce que nous ne saurions d'ailleurs tout réinternaliser, parce que cela conduit à des justes dépendances qui imposent la coopération.

Mais la dépendance complète à l'égard de certaines puissances, qu'elles soient technologiques, qu'elles soient alimentaires ou industrielles, **crée des vulnérabilités qui ne permettent plus les équilibres qui vont avec l'ordre du monde.** Ensuite, les inégalités de ce nouvel ordre mondial sont devenues **insoutenables**. Nous avons sorti des centaines de millions de personnes de grande pauvreté dans certains pays.

**Nous avons réduit pour partie des inégalités Nord-Sud, mais nous avons creusé les inégalités au sein de nos pays. Et ce nouvel ordre rend insoutenable démocratiquement le cours des choses tel qu'il va.**

Puis, nous avons créé une mondialisation des consciences qui est aujourd'hui une mondialisation, en quelque sorte non plus du savoir qui était le sous-jacent d'Internet, mais qui est devenu une mondialisation de l'émotion et du ressentiment.

**Sur chacune de ces crises, nous devons apporter une réponse.** C'est cette stratégie dont l'Union européenne est en train de se doter, comme d'autres puissances. Il est impératif que nos règles internationales soient adaptées pour tenir compte de ces nouvelles réalités, nous doter des moyens d'une coopération internationale plus équilibrée, qui se fasse dans le respect de la souveraineté de chacun, au bénéfice de tous.

**À cet égard, la lutte contre les inégalités devra être très clairement au cœur de cette mondialisation repensée.** La France a porté des initiatives qui ont permis des résultats sur l'entrepreneuriat féminin, sur le Partenariat mondial pour l'éducation, sur la santé pour tous, pour lutter contre toutes les inégalités de destin, mais il faudra aller plus loin.

En quelque sorte, vous le voyez bien, ce monde dans lequel nous avons vécu reposait sur un consensus académique devenu un consensus politique et de marché, ce qu'on a souvent appelé le consensus de Washington. Il a vécu. **Nous devons reposer ensemble les bases d'une mondialisation plus juste, plus équilibrée, plus équitable, plus durable.**

**Nous devons penser les termes d'une mondialisation qui accepte de revenir et de repenser les termes d'une juste souveraineté et du juste échange** qui intègre en son sein, au cœur de son modèle, **la lutte contre les inégalités sous toutes leurs formes, qu'elles soient de genre, de conditions ou économiques, la lutte contre le réchauffement climatique et pour la biodiversité, et qui permette de manière durable d'intégrer les conditions d'un nouvel équilibre du monde.**

Nous aurons là aussi à porter des propositions concrètes dans quelques semaines au Forum de Paris et le travail engagé avec la Commission européenne, avec le Fonds monétaire international et beaucoup d'autres puissances de bonne volonté sera essentiel à cet égard. L'Afrique sera, avec l'Europe, le moteur de cette redéfinition des termes de la mondialisation.